

# Des groupes lancent un appel dans l'affaire contestant l'approbation du projet Bay du Nord par le gouvernement fédéral

*Des groupes environnementaux et autochtones partagent une annonce juste après des grèves mondiales pour le climat*

**ST. JOHN'S, T.-N.-L./TERRITOIRE TRADITIONNEL DES BEOTHUKS ET DES MICMACS** — Des groupes environnementaux et autochtones poursuivent leur contestation juridique de la décision du ministre de l'Environnement et du Changement climatique d'approuver le projet Bay du Nord, après que la Cour fédérale a rejeté leur affaire en juin.

Vendredi, Ecojustice a déposé un appel devant la Cour d'appel fédérale au nom de la Fondation Sierra Club Canada et de Mi'gmawé'l Tplu'taqnn Incorporated (MTI). Cette annonce intervient au milieu d'une vague d'élan générée par la grève mondiale pour le climat. Ces trois derniers jours, des millions de personnes dans le monde entier sont descendus dans les rues pour exiger la fin rapide, juste et équitable des combustibles fossiles.

Bay du Nord est un mégaprojet pétrolier et gazier de 16 milliards de dollars proposé au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador. Le projet est controversé depuis qu'il a été approuvé par le gouvernement libéral en avril 2022. Cette approbation a suscité l'opposition de groupes environnementaux et autochtones, du public et de membres du cabinet du premier ministre Justin Trudeau.

## **Le monde ne peut pas se permettre de consommer davantage de combustibles fossiles**

Au cours de son exploitation, le projet Bay du Nord devrait produire jusqu'à un milliard de barils de pétrole, ce qui générera environ 400 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (GES), soit l'équivalent de l'exploitation de 100 centrales au charbon pendant un an ou de la mise en circulation de 89 millions de voitures à combustibles fossiles sur la route pendant un an.

En mai, Equinor (la société norvégienne à l'origine du projet Bay du Nord) a déclaré qu'elle suspendait le projet pendant trois ans « en raison des conditions de marché difficiles ». Puis, en août, la société a annoncé qu'elle dépenserait environ 100 millions de dollars pour des forages d'exploration dans la passe Flamande, ce qui pourrait permettre au projet Bay du Nord de s'étendre encore davantage et de franchir la barre du milliard de barils.

En 2021, l'Agence internationale de l'énergie a conclu que l'approbation continue de nouveaux projets de combustibles fossiles rendait impossible l'objectif de carboneutralité d'ici 2050. Lorsque les émissions en aval sont prises en compte, comme elles devraient l'être, le projet est totalement incompatible avec l'engagement du Canada envers l'objectif de température de 1,5 degré de l'Accord de Paris et la modélisation internationale de ce qui est nécessaire pour assurer un avenir climatique sûr.

## **Ian Miron, avocat pour Ecojustice, a déclaré :**

« Des vagues de chaleur et des incendies de forêt d'une ampleur record, aux tornades et autres phénomènes météorologiques extrêmes, les communautés de tout le pays ressentent directement les effets du changement climatique. Des projets comme Bay du Nord forceront Terre-Neuve-et-Labrador, et le Canada en général, à dépendre davantage des combustibles fossiles, là où la science exige que nous les délaissions progressivement. »

« Nous sommes de retour devant les tribunaux pour nous assurer que ce mégaprojet ne sera pas mis en œuvre avant que l'ensemble de ses répercussions n'aient été évaluées, y compris les émissions que ce projet exportera à l'étranger. Le gouvernement doit également s'acquitter de son obligation constitutionnelle de consulter les communautés des Premières Nations qui seront directement touchées si ce projet va de l'avant. »

**Dean Vicaire, directeur exécutif de Mi'gmawe'l Tplu'taqnn Incorporated, a déclaré :**

« Nos préoccupations concernant l'absence de consultation sérieuse, les effets sur l'environnement et les effets sur la vie marine n'ont pas changé. C'est pourquoi un appel est nécessaire. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger les eaux et les espèces qui revêtent une importance culturelle pour nos communautés. »

**Gretchen Fitzgerald, directrice du programme national du Sierra Club Canada, a déclaré :**

« Cela me rend malade que nous et nos alliés devions continuer à contester la décision d'approuver le projet Bay du Nord après cet été qui a été marqué par des incendies de forêt, des inondations, des sécheresses, des morts et des destructions de biens causés par l'inaction climatique et la cupidité de l'industrie pétrolière. Cependant, compte tenu des enjeux trop évidents, notre conseil d'administration et nos membres ont estimé que nous n'avions pas d'autre choix que de rester unis et de continuer à contester ce terrible projet. »

« Notre seul espoir d'un avenir sûr est d'arrêter l'expansion des combustibles fossiles et de passer maintenant à l'énergie propre. Equinor doit cesser de nous combattre devant les tribunaux et commencer à tenir ses promesses d'entreprise de travailler dans des limites climatiques sûres en abandonnant le projet Bay du Nord et les projets pétroliers similaires dans le monde entier. »

**L'action en justice soulève de graves préoccupations concernant les répercussions environnementales et les droits des peuples autochtones**

L'expansion rapide du forage pétrolier et gazier au large de la côte est de Terre-Neuve-et-Labrador, y compris le projet Bay du Nord, représente une menace importante pour le climat, les écosystèmes marins et les collectivités qui en dépendent.

L'approbation du projet Bay du Nord dépendait de 137 conditions, y compris que le projet produise des émissions nettes de GES nulles d'ici 2050. Toutefois, cette condition ne tient pas compte des émissions massives que le projet générera en aval. Les émissions en aval correspondent au carbone émis après qu'un produit ou un service a quitté le contrôle ou la propriété de l'entreprise, y compris la combustion finale de combustibles fossiles pour l'énergie. Les émissions en aval sont de loin la principale source d'émissions des projets pétroliers et gaziers, représentant jusqu'à 90 % ou plus des émissions totales générées par ces projets.

**Le gouvernement fédéral ne consulte pas de manière véritable les communautés des Premières Nations touchées**

Le gouvernement fédéral n'a pas consulté de manière véritable les communautés des Premières Nations touchées lorsqu'il a évalué les répercussions du projet Bay du Nord. Cela englobe des échéanciers précipités, un financement inadéquat, l'absence de notification et des occasions d'être inclus à des moments clés du processus d'évaluation environnementale.

Le processus d'évaluation n'a pas pris en compte les répercussions du transport maritime du pétrole du projet dans les eaux canadiennes. Il ne comprenait pas non plus de modélisation des trajectoires de déversement possibles si le pétrole devait se déverser le long de l'une des routes empruntées par les pétroliers dans les eaux canadiennes. Un seul déversement de pétrole pourrait causer des dommages cataclysmiques à des zones et à des espèces vitales pour le bien-être économique et culturel des communautés micmaques locales.

-30-

**Pour les demandes de renseignements des médias**

Zoryana Cherwick, Communications Specialist | Ecojustice  
1-800-926-7744 ext. 277, [zcherwick@ecojustice.ca](mailto:zcherwick@ecojustice.ca)